

Avis Technique 5/03-1712*01 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/03-1712

*Revêtement monocouche à base de feuilles manufacturées
en bitume modifié APP, armées, mises en œuvre par soudage*

*Revêtement d'étanchéité
de toitures*

Roof waterproofing system

Dachabdichtung

Polygum Monocouche

Titulaire : Société Atab
Anversoise des goudrons et asphalte
d'Herbouvillekaaï 80
B-2020 Anvers 2
(Belgique)

Pour harmoniser les spécifications des Avis Techniques avec la nouvelle disposition de la norme NF P 84-204-1 (réf. DTU 43.1) de novembre 2004 relative au traitement périphérique de l'écran vapeur, le texte suivant s'applique :

Dans le cas d'isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité du pare-vapeur et des relevés doit être assurée par une équerre comportant un talon de 6 cm au minimum, avec une aile verticale dépassant d'au moins 6 cm au-dessus du nu supérieur de l'isolant de partie courante, soudée à plein horizontalement sur le pare-vapeur et verticalement.

Cette équerre de renfort est de même constitution que l'équerre de renfort du relevé, ou doit être définie dans un éventuel Avis Technique de la gamme des produits bitumeux du titulaire de l'Avis Technique.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE*

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5
Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 15 juin 2005



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr